

Metz, le 27 juillet 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Arthur CLAUSE
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
4, rue de la mairie
57940 METZERVISSE

OBJET : Plan d'épandage de l'agglomération d'assainissement d'Hayange – Porter à connaissance –
Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2026-00224

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par le Syndicat Fensch Lorraine (SFL) concernant la modification du plan d'épandage de l'agglomération d'assainissement d'Hayange sur votre commune, est recevable. Cette modification porte sur l'évolution des statuts de deux exploitations agricoles faisant partie du plan d'épandage :

Situation antérieure	Situation actuelle
Monsieur Bernard HEINE 6B, rue des Anciens Fours à Chaux 57940 METZERVISSE	Monsieur Nicolas HEINE 218, route d'Inglange 57940 METZERVISSE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au SFL valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,


l'adjointe
Astride ERMAN